

DECLARATION UE DE CONFORMITENous, société **ARLUX SAS** – ACTIPARC 1 - 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE, déclarons que le produits de marque **ARLUX** :**Projecteurs LED Bluetooth Multifonction**

Réf	Coloris	Puissance	Lumen	T° de couleur (K)	IRC	Optique	Classe	PF	IP	Dimensions (L) x (l) x (H)	Options	Alimentation
200473	Orange	30W	2500lm	4000K	>80	120°	I	>0.9	54	230x100x295mm	-HP Bluetooth -Câble d'alimentation 5m -Résistance aux chocs IK08 -Prise 2P+T	220-240V AC- 50Hz

est conforme aux directives :

- **Basse Tension n° 2014/35/EU**
- **Compatibilité Electromagnétique n° 2014/30/EU**
- **RED 2014/53/EU**
- **ROHS 2011/65/EU**
- **Ecodesign 2009/125/CE**
- **DEEE 2012/19/EU**

La conformité du produit a été établie selon les normes applicables en vigueur :

- EN 60 598-1 :2015 / Exigences générales et essais
- EN 60 598-2-5 :2015 / Projecteurs
- EN 60 598-2-4 :1997 / Règles particulières : Luminaires portatifs à usage général
- EN 62 493 :2015 / Evaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 62031 :2008 + A1:13 + A2:15 / Modules de LED pour éclairage général : Spécifications de sécurité
- EN 62471 :2008 / Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- NF C61 314 :2008 + A1 :10 / Prises de courant pour usages domestiques et analogues – Systèmes 6A/250V et 16A/250V
- EN 300328 V2.1.1/ Systèmes de transmission à large bande – équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande ISM à 2.4GHz et utilisant des techniques de modulation à large bande- Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'art 3 paragraphe 2 de la directive RED.
- EN 301489-1 V2.1.1/ Norme de compatibilité électromagnétique concernant les équipements hertziens et services radioélectriques –Partie 1 : exigences techniques communes - Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'art 3.1(b) de la directive RED, et l'essentiel des exigences de l'art 6 de la directive CEM 2014/30/EU.
- EN 301489-17 V3.1.1/ Norme de compatibilité électromagnétique concernant les équipements et services radioélectriques –Partie 17 : Conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande - Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'art 3.1(b) de la directive RED.
- EN 55015 : 2013 + A1 :2015 / Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61547 :2009 / Equipement pour l'éclairage à usage générale - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 61000-3-2 :2014 Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3 :2013 / Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

ARLUX S.A.S

Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE La Penne

Marseille, le 05/05/2018

Le gérant,

M. EL HAMMOUCHE

13821 La Penne sur Huveaune

Tel : 04 91 02 50 90 / Fax : 04 91 02 60 43

www.arlux-lighting.fr - Siret 489 327 148 00032